



## Légumes de plein champ et d'industrie



**N°03**  
**11/05/2023**



### Animateur filière

Aurore TAILLEUR  
**FREDON N-A**  
[aurore.tailleur@fredon-na.fr](mailto:aurore.tailleur@fredon-na.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce  
bulletin autorisée. Reproduction  
partielle autorisée avec la  
mention « extrait du bulletin de  
santé du végétal Nouvelle-  
Aquitaine Légumes de plein  
champ et d'industrie N°3  
du 11/05/23 »



## Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Asperge

- **Criocères** : de nombreux individus visibles dans les parcelles.
- **Mouches de l'asperge / mouches des semis / mouches mineuses** : période de sensibilité.
- **Stemphylium** : symptômes visibles au bas des tiges dans les parcelles en végétation des Landes.

### Carotte

- **Adventices** : problématique majeure.

### Maïs doux

- **Vers gris** : vol en cours, surveillez les jeunes semis.
- **Sésamies** : d'après le modèle Nona, les 30 % du vol sont en cours actuellement et les 50 % de vol sont prévus dès ce week-end, pour les secteurs précoces.

### Haricot

- **Mouches des semis** : quelques dégâts constatés sur les premières levées.

### Tomate

- **Taupins** : quelques rares dégâts.

### Notes nationales

- ["Abeilles - Pollinisateurs : Des auxiliaires à préserver"](#)
- [« Flore des bords de champs & santé des agroécosystèmes »](#)

## Météo

Après une fin de semaine dernière et un week-end secs et ensoleillés, la pluie a fait son retour en début de semaine.

Les conditions climatiques humides et fraîches devraient se poursuivre tout au long du week-end et du début de semaine prochaine.

**Prévision J + 7** (source : Météo France)

| Stations                       | Prévision pour les 7 jours à venir :  |   |   |   |   |  |
|--------------------------------|---|---|---|---|---|--|
| <b>Blaye (33)</b>              | <b>VENDREDI 12</b><br><br><b>7° / 20°</b><br>▲ 15 km/h<br><b>65 km/h</b>   | <b>SAMEDI 13</b><br><br><b>9° / 21°</b><br>▼ 15 km/h                     | <b>DIMANCHE 14</b><br><br><b>11° / 23°</b><br>▲ 25 km/h<br><b>40 km/h</b>  | <b>LUNDI 15</b><br><br><b>12° / 18°</b><br>► 15 km/h                    | <b>MARDI 16</b><br><br><b>10° / 19°</b><br>▼ 20 km/h   | <b>MERCREDI 17</b><br><br><b>10° / 17°</b><br>▼ 15 km/h   |
| <b>Saint-Jean-d'Illac (33)</b> | <b>VENDREDI 12</b><br><br><b>8° / 18°</b><br>▼ 15 km/h<br><b>65 km/h</b>   | <b>SAMEDI 13</b><br><br><b>10° / 20°</b><br>► 15 km/h                    | <b>DIMANCHE 14</b><br><br><b>11° / 22°</b><br>▲ 20 km/h<br><b>40 km/h</b>  | <b>LUNDI 15</b><br><br><b>9° / 17°</b><br>► 15 km/h                     | <b>MARDI 16</b><br><br><b>8° / 18°</b><br>▼ 15 km/h    | <b>MERCREDI 17</b><br><br><b>8° / 17°</b><br>▼ 15 km/h    |
| <b>Herm (40)</b>               | <b>VENDREDI 12</b><br><br><b>9° / 16°</b><br>► 15 km/h<br><b>65 km/h</b>  | <b>SAMEDI 13</b><br><br><b>10° / 18°</b><br>▲ 15 km/h<br><b>40 km/h</b> | <b>DIMANCHE 14</b><br><br><b>10° / 19°</b><br>► 20 km/h<br><b>45 km/h</b> | <b>LUNDI 15</b><br><br><b>10° / 18°</b><br>▲ 15 km/h<br><b>40 km/h</b> | <b>MARDI 16</b><br><br><b>9° / 18°</b><br>▲ 15 km/h   | <b>MERCREDI 17</b><br><br><b>9° / 18°</b><br>▼ 15 km/h   |
| <b>Denguin (64)</b>            | <b>VENDREDI 12</b><br><br><b>9° / 15°</b><br>► 15 km/h<br><b>65 km/h</b> | <b>SAMEDI 13</b><br><br><b>10° / 17°</b><br>▲ 15 km/h                  | <b>DIMANCHE 14</b><br><br><b>10° / 18°</b><br>► 15 km/h                  | <b>LUNDI 15</b><br><br><b>11° / 17°</b><br>▲ 15 km/h                  | <b>MARDI 16</b><br><br><b>10° / 17°</b><br>► 15 km/h | <b>MERCREDI 17</b><br><br><b>10° / 17°</b><br>▲ 15 km/h |
| <b>Marmande (47)</b>           | <b>VENDREDI 12</b><br><br><b>7° / 19°</b><br>► 10 km/h<br><b>65 km/h</b> | <b>SAMEDI 13</b><br><br><b>9° / 21°</b><br>▼ 15 km/h                   | <b>DIMANCHE 14</b><br><br><b>11° / 22°</b><br>▼ 15 km/h                  | <b>LUNDI 15</b><br><br><b>11° / 17°</b><br>► 15 km/h                  | <b>MARDI 16</b><br><br><b>10° / 18°</b><br>▲ 15 km/h | <b>MERCREDI 17</b><br><br><b>9° / 17°</b><br>▼ 15 km/h  |

### Solutions de biocontrôle



Consultez la *note de service DGAL/SDSPV/2023-240 du 8 avril 2023* [ici](#). Cette note établit la liste des **produits de biocontrôle** comprenant les micro-organismes, les substances naturelles, les médiateurs chimiques et les pièges à insectes. Pour les macro-organismes, respecter les conditions optimales de développement de chaque auxiliaire.

**De manière générale et pour toutes les cultures, observez et soyez vigilants quant à la conservation de vos auxiliaires naturels dans vos stratégies de protection des cultures.**

# Asperge

## • Surface renseignée

Cette semaine, 157 ha d'asperges ont été renseignés :

- Dans les Landes : 30 ha d'asperges vertes en récolte et 67 ha en végétation, plantations 2022 (stades « baguettes » à « début floraison ») et plantations 2023 (stades « baguettes ramifiées » à « début floraison »).
- Dans le Blayais : 60 ha regroupant des asperges vertes en récolte ainsi que les plantations 2021 (stades « turions » à « baguettes ramifiées »), les plantations 2022 (stades « tiges ramifiées » à « épanouissement des cladodes ») et les plantations 2023 (stades « émergence des turions » à « floraison de la première pousse »).

## • Etat sanitaire des cultures

### ○ Criocère

#### Situation sur le terrain

Landes : les criocères sont nombreux notamment dans les parcelles en végétation avec des adultes visibles sur 100 % des surfaces observées (soit 67 ha) avec plus d'un individu visible par mètre linéaire. Des œufs sont présents sur 50 ha (74 % des surfaces observées) et des larves sur 17 ha (soit 26 % des surfaces). On note une parcelle de 2,7 ha (plantation 2022 / secteur Onesse-et-Laharie) très fortement impactée avec 10 % des turions issus de la première pousse détruits. Les criocères (adultes et œufs) sont également présents sur 30 ha d'asperges vertes en récolte dont 10 ha avec plus d'un individu visible par mètre linéaire.

Blayais : de nombreux individus sont visibles sur 55 ha (soit 92 % des parcelles renseignées) dont 15 ha avec plus d'un individu visible par mètre linéaire. Les seuils indicatifs de risque sont nettement dépassés. Des adultes et des œufs sont présents ainsi que les premières larves qui ont fait leur apparition.

#### Seuil indicatif de risque

Il existe un seuil à partir duquel il est risqué de laisser les populations se développer sur les stades juvéniles de l'asperge. Ce seuil est estimé à 3 criocères pour 10 mètres linéaires de rang.



**Regroupement de criocères sous l'écorce de piquets d'acacias (clôture) : lieu d'hivernage mais également refuge après traitement de la parcelle**  
(Crédit Photo : C.LABROUCHE – COPADAX)

#### Evaluation du risque :

Le seuil est atteint dans une majorité des parcelles des Landes et du Blayais.

### ○ Mouche de l'asperge (*Platyparea poeciloptera*)

#### Situation sur le terrain

Landes : des individus ont été observés sur 30 ha avec présence sur moins de 5 % des turions.

Blayais : les mouches de l'asperge sont nombreuses depuis le 1<sup>er</sup> mai, elles sont visibles sur 20 ha dont 4 ha avec plus de 5% des turions touchés. Les seuils indicatifs de risque sont dépassés.

#### Evaluation du risque :

Nous sommes actuellement en période à risque : le vol est en cours dans les Landes et le Blayais, les femelles vont pondre au bas des tiges.

- **Mouche mineuse de l'asperge**

**Situation sur le terrain**

Landes : absence du vol de la mouche mineuse de l'asperge.

Blayais : le vol de la mouche mineuse de l'asperge se poursuit. Des individus sont visibles sur 25 ha dont 5 ha avec présence sur plus de 5 % des turions. Les seuils indicatifs de risque sont dépassés.

**Evaluation du risque :**

La période à risque est en cours sur les secteurs sensibles.

- **Mouche des semis (*Delia platura*)**

**Situation sur le terrain**

Landes : pas de mouche des semis signalée cette semaine.

Blayais : des mouches des semis sont observées sur 50 ha avec présence sur moins de 5 % des turions.

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

**Evaluation du risque :**

Nous sommes actuellement en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de ponte dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage.

- **Scutigérelle**

**Situation sur le terrain**

Landes : pas de données pour les parcelles en récolte.

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

**Evaluation du risque :**

Les terres noires de Chalosse et du Tursan ainsi que certaines zones sableuses humifères sont très favorables à la scutigérelle qui attaque les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs.

- **Taupin**

**Situation sur le terrain**

Landes : pas de données pour les parcelles en récolte.

Blayais : on note 2 ha attaqués par le taupin avec moins de 5 % des turions touchés.

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

**Evaluation du risque :**

Les terres noires de Chalosse et du Tursan sont très favorables au taupin qui attaque les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs. De plus, ce ravageur s'étend de plus en plus vers de nouveaux secteurs notamment dans les zones sableuses mais également dans le Blayais.

- **Rouille physiologique du turion**

### Situation sur le terrain

Landes : pas de données pour les parcelles en récolte.

Blayais : on note la présence de rouille physiologique du turion sur 5 ha avec moins de 5 % des turions touchés.

**Evaluation du risque :**

Les conditions climatiques humides de cette semaine sont favorables au développement de la maladie. Surveillez vos parcelles.

- ***Stemphylium***

### Situation sur le terrain

Landes : des symptômes de *Stemphylium* sont visibles au bas des tiges sur 26 ha (plantations 2022).

**Période de risque** : parcelles en végétation.

**Evaluation du risque :**

Les conditions climatiques humides de cette semaine sont favorables au développement de la maladie.

## Carotte

---

- **Surface renseignée**

Pour la rédaction de ce bulletin, 1 350 ha de carottes ont été renseignés.

Les surfaces de carottes primeurs sont aux alentours de 1 030 ha et les premières récoltes vont débiter la semaine prochaine.

Les premiers semis de carottes de saison ont débuté aux alentours du 20 mars et se poursuivent actuellement. Environ 320 ha de carottes de saison ont été semés. Les pluies annoncées devraient ralentir la cadence des semis.

- **Etat sanitaire des cultures**

Les conditions climatiques passées (journées ensoleillées suivies de pluies) ont été bénéfiques aux cultures de carottes primeurs ainsi qu'aux levées de carottes de saison.

- **Maladies du feuillage**

Avec la chaleur des jours passés et l'humidité, les modèles *Alternaria dauci* déclenchent, mais peu ou pas de symptômes sont observés dans les parcelles de primeurs. Quelques feuilles sénescentes avec des tâches sont visibles sur les premières parcelles de carottes primeurs semées, sans impact pour la culture. Une parcelle de primeur (< 10 ha) avec quelques rares taches d'*Alternaria* a été observée (avec moins de 5% de surface foliaire touchée).

- **Nématodes**

Dans les parcelles de carottes primeurs, on ne note pas d'évolution des attaques de nématodes. Cela représente 2 à 3 % des carottes sur l'ensemble des surfaces primeurs.

## ○ Mouches de la carotte

Aucun piégeage de mouches de la carotte n'a été enregistré. Les premiers agrèges d'avant récolte montrent qu'il n'y a pas ou très peu de dégâts (moins de 1% des carottes des lots passés à l'agrège avec dégâts).

## ○ Adventices

Dans les parcelles de carottes primeurs, on note principalement la présence de pâturins, morelles, chénopodes, daturas et souchets. Les premières parcelles de primeurs, tenues propres jusqu'à présent, se salissent. On note 30 ha qui vont nécessiter un désherbage manuel notamment pour le datura.

Sur les dernières parcelles de primeurs semées, on note des levées de digitaires, daturas, morelles et pourpiers nécessitant des binages.

Dans les parcelles de carottes de saison, on observe la présence généralisée de morelles, daturas, chénopodes, pourpiers, digitaires et souchets. Pour le moment, il n'y a pas de binage réalisé sur ces carottes (carottes aux stades BBCH 00 à BBCH 16 / BBCH 41 - 42).



**Souchets dans parcelles de carottes de saison (BBCH 12-13)**

(Crédit Photo : C. CHATEAU - Invénio)

### **Méthodes alternatives :**

- Bâchage ProTechBio flancs et inter-rangs
- Binage des passe-pieds au débâchage
- Binage des inter-rangs

## Maïs doux

### • Surface renseignée

En Nouvelle-Aquitaine, les semis se poursuivent. Environ 25 300 ha de maïs doux devraient être semés en 2023, contre 23 800 ha en 2022.

Les premiers semis de maïs doux ont débuté aux alentours du 1<sup>er</sup> avril et à ce jour, les cultures les plus avancées sont au stade « 4 - 5 feuilles » (BBCH 14-15).

Pour la rédaction de ce bulletin, 2 521 ha ont été renseignés dans les Landes ainsi qu'une parcelle de référence située à Solférino (stade « 2 – 3 feuilles » BBCH 12-13).

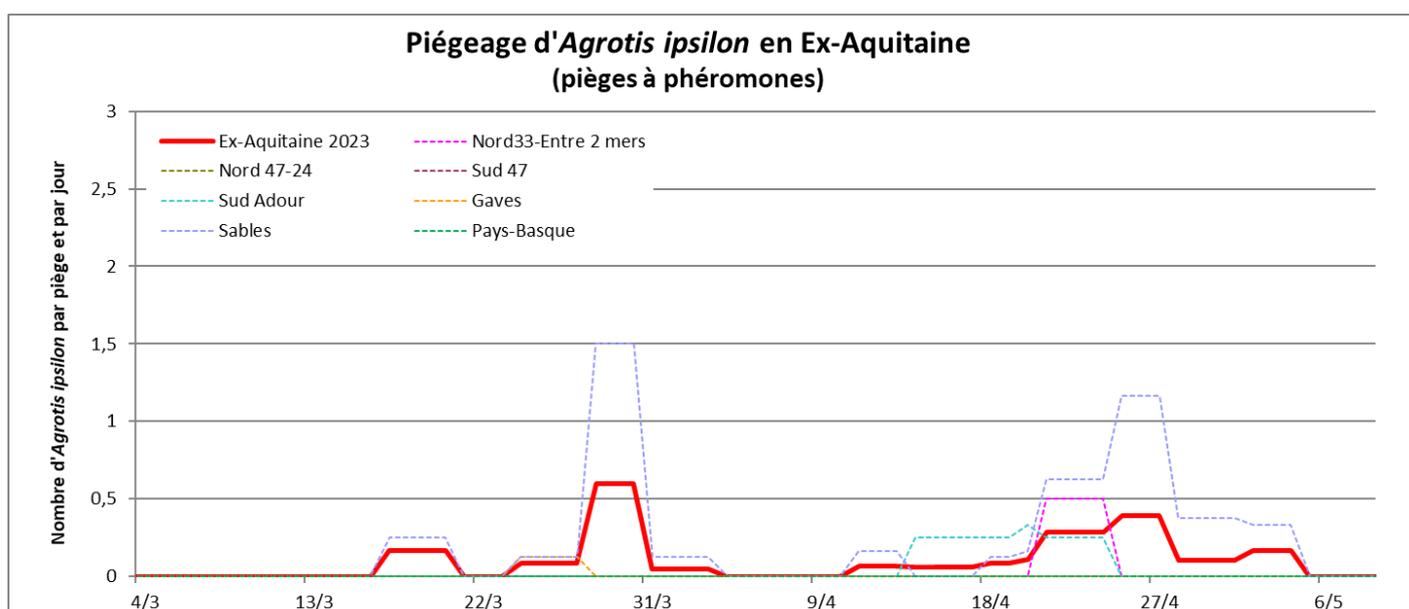
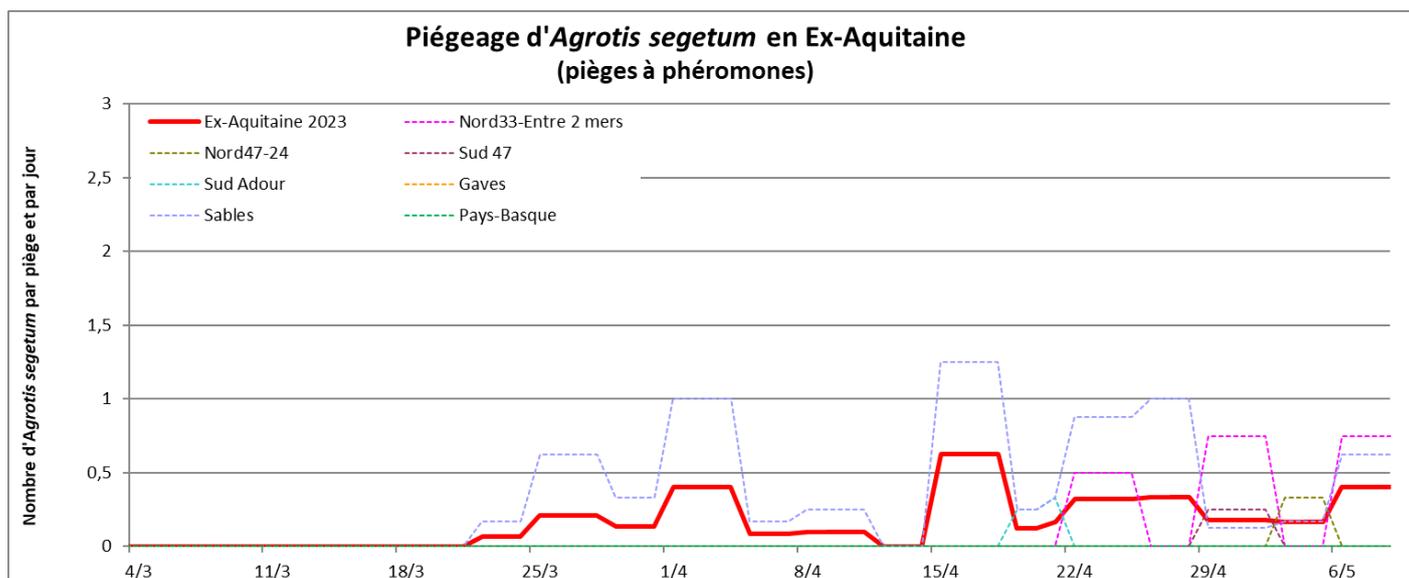
## • Etat sanitaire des cultures

### ○ Vers gris

#### Situation sur le terrain

Les pièges à phéromones vers gris ont été mis en place dès le 6 mars. Les premières captures d'*A. ipsilon* ont été enregistrées le 20 mars et les premières captures d'*A. segetum* le 23 mars, dans les Sables.

Cette semaine, 8 *A. segetum* ont été capturés dans les secteurs Nord 33 – Entre-deux-Mers et Sables, aucune capture d'*A. ipsilon*.



Des dégâts de vers gris ont été observés sur 50 ha de maïs doux dans le secteur d'Ygos (40), avec moins de 5 % de pieds attaqués.

**Période de risque :** jeune maïs, 2 feuilles à 8 – 10 feuilles

**Seuil indicatif de risque :** 5% de pieds attaqués

**Evaluation du risque :**

Le maïs doux est sensible dès la levée et lorsque les chenilles sont présentes. Surveillez les premières parcelles semées et notamment pour les secteurs où le vol est en cours.

○ **Sésamie**

**Situation sur le terrain**

Les premiers pièges à phéromones sésamie ont été mis en place le 27 avril. La première capture a été enregistrée le 4 mai, dans les Sables.

Cette semaine, 28 sésamies ont été capturées dans les secteurs Nord 33 – Entre-deux-Mers, Sud Adour, Gaves et Sables.

**Modélisation :**

Le tableau ci-après propose les dates de vol selon les secteurs de la zone ex-Aquitaine, d'après le modèle de prévision Nona.

**Prévisions du modèle Nona à la date du 10 mai 2023  
Secteur Aquitaine**

**Vol de première génération**

| Département          | Secteur              | Début vol (0,1%) | 30% du vol | 50% du vol | 100% du vol |
|----------------------|----------------------|------------------|------------|------------|-------------|
| Gironde              | Médoc                | 30/04            | 22-23/05   | 26-27/05   | -           |
|                      | Libournais           | 27/04            | 16-17/05   | 20-21/05   | -           |
|                      | Blayais              | 29/04            | 19-20/05   | 23-24/05   | -           |
|                      | Landes de Bordeaux   | 28/04            | 18-19/05   | 23-24/05   | -           |
| Pyrénées-Atlantiques | Coteaux nord Béarn   | 25/04            | 13-14/05   | 16-17/05   | -           |
|                      | Vallée des gaves     | 23/04            | 13-14/05   | 20-21/05   | -           |
|                      | Basse-Navarre        | 23/04            | 11-12/05   | 19-20/05   | -           |
|                      | Plaine de Nay        | 19/04            | 7-8/05     | 14-15/05   | -           |
| Landes               | Sud Adour            | 22/04            | 10-11/05   | 14-15/05   | -           |
|                      | Haute-Landes         | 23/04            | 11-12/05   | 18-19/05   | -           |
| Lot-Et-Garonne       | Secteur de Duras     | 29/04            | 19-20/05   | 23-24/05   | -           |
|                      | Vallée de la Garonne | 27/04            | 16-17/05   | 21-22/05   | -           |

Selon les données de modélisation au 10 mai, le maximum de dépôt de ponte (30 % de vol) est en cours actuellement (prévu entre le 7 mai et le 23 mai, selon les secteurs). Pour les secteurs précoces, les 50 % de vol sont prévus dès ce week-end, entre le 14 mai et le 27 mai, selon les secteurs.

**Période de risque :** maïs doux ayant atteint le stade « 3 – 4 feuilles » (BBCH 13 – 14).

**Seuil indicatif de risque :** le seuil indicatif de risque à la parcelle est atteint lorsqu'on observe 3 % de pieds flétris (pieds de pontes).

**Evaluation du risque :**

Deux stades sont à retenir pour gérer la première génération de sésamie :

- **l'œuf :** le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30 % des adultes ont émergé (prévu entre le 7 mai et le 23 mai selon les secteurs) ;
- **la larve :** la larve de sésamie peut être atteinte lorsqu'elle quitte le pied de ponte pour coloniser les pieds de maïs doux à proximité. Le maximum de larves baladeuses (L1 et L2) est présent lorsque 50 % des adultes ont émergé. Selon Nona, le stade « larves baladeuses » est prévu dès ce week-end pour les secteurs précoces (entre le 14 mai et le 27 mai selon les secteurs).

- **Pyrale**

### **Situation sur le terrain**

Les premiers pièges à phéromones pyrale ont été mis en place le 27 avril. La première capture a été enregistrée le 1<sup>er</sup> mai, dans les Sables.

Cette semaine, 2 pyrales ont été capturées dans les secteurs Sud Adour et Gaves.

- ***Helicoverpa armigera***

### **Situation sur le terrain**

Les premiers pièges à phéromones *Helicoverpa armigera* ont été mis en place le 27 avril. Les premières captures ont été enregistrées le 4 mai, dans les Sables.

Cette semaine, un papillon a été capturé dans les Sables.

- ***Spodoptera exigua***

### **Situation sur le terrain**

Les premiers pièges à phéromones *Spodoptera exigua* ont été mis en place le 27 avril. Les premières captures ont été enregistrées le 1<sup>er</sup> mai, dans les Sables.

Cette semaine, 24 papillons ont été capturés dans les secteurs Nord 47 -24 et Sables.

- **Autres bio-agresseurs**

**Taupins** : une attaque a été observée sur 30 ha dans le secteur de Saint-Martin-d'Oney (40) avec moins de 5 % de pieds touchés.

**Blaireaux** : des dégâts de blaireaux sont visibles sur 200 ha dans le secteur de Vert et Saint-Yaguen (40), avec moins de 5 % de plantes attaquées.

**Sangliers** : des dégâts de sangliers sont observés sur 250 ha, en Haute-Lande avec moins de 5 % de plantes détruites.

**Limaces** : les fortes précipitations de lundi associées aux températures élevées ont été favorables aux attaques de limaces. Des dégâts sont visibles sur 155 ha : 150 ha avec 5 à 20 % de plantes touchées et 5 ha avec plus de 20 % d'attaque (secteurs Meilhan / Cauna / Lamothe / Souprosse).

**Oiseaux** : des dégâts d'oiseaux sont visibles sur 50 ha (secteurs Meilhan / Saint-Yaguen) avec moins de 5 % de pieds détruits.

**Nématodes** : aucun dégât n'a été signalé pour le moment, mais les conditions climatiques humides de ces derniers jours sont favorables aux attaques. Soyez vigilants.

**Fonte des semis** : des symptômes de fonte des semis ont été signalés sur 150 ha (secteurs Sanguinet / Saugnacq-et-Muret / Belin-Beliet), avec moins de 5 % de pieds atteints.

- **Adventices**

Des nombreuses adventices sont visibles dans les parcelles semées, notamment des daturas, morelles, renouées persicaires, liserons, renouées liserons, chénopodes, souchets et digitaires.

# Haricot

- **Surface renseignée**

A ce jour, près de 995 ha ont été semés. Les levées sont en cours.

- **Etat sanitaire des cultures**

- **Mouches des semis**

Sur les toutes premières levées, quelques dégâts de mouches des semis ont été constatés.

- **Adventices**

Les premiers désherbages ont été réalisés sur les parcelles les plus avancées.

# Tomate

- **Surface renseignée**

Pour la rédaction de ce bulletin, 220 ha ont été renseignés. Les parcelles vont du stade « plantation » à « 3 – 7 feuilles » (BBCH 13 à 17).

- **Incidents climatiques**

Un gros orage de grêle a éclaté samedi soir sur le secteur du Puymiclan (47), entraînant des dégâts sur 13 ha qui seront potentiellement perdus (à confirmer).

On note également 7 ha touchés par une légère grêle sur le secteur de Cours-de-Pile (24) mais il ne devrait pas y avoir d'impact sur la culture.

- **Etat sanitaire des cultures**

Les premières plantations sont globalement saines.

- **Taupins**

Quelques rares attaques ont été observées.

- **Adventices**

Les premières interventions de désherbages ont été réalisées la semaine dernière afin de lutter contre le datura, la morelle et les liserons.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :**

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, Arvalis Institut du Végétal, Conserves France, Copadax, FREDON 64, Fredon Nouvelle-Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maisadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Terres du Sud, Unilet, Vicampo

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*